

Comité de l'Eure des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports

Siège social : Mairie 27000 Evreux

Prix de la Sportivité 2010/2011 dans les Collèges

FFMJS: Reconnue d'utilité publique le 9 juillet 1958 - N° d'inscription à la Préfecture de Police 16270 - N° d'agrément 11710

1 OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'ACTION

La récompense répond à trois critères :

A Valeur scolaire

On appréciera l'investissement scolaire du candidat en dégagant les aptitudes de l'élève et en soulignant la qualité de son travail.

B Valeur sportive

On appréciera l'investissement du sportif et le niveau de pratique ainsi que l'assiduité et l'attitude de l'élève pendant les activités.

On appréciera la participation aux activités sportives dans un club ou association sportive.

1 A l'intérieur de l'établissement

Résultats obtenus en éducation physique sportive et sportive

Participation à l'association sportive et éventuellement les résultats obtenus

2 A l'extérieur de l'établissement

C Valeur morale

On s'attachera à dégager les qualités de l'élève dans le domaine de l'initiative, du goût d'entreprendre, de la ténacité, de la loyauté et du sens de l'équipe.

2 DESCRIPTION DE L'ACTION

Faire connaître l'importance et la valeur du sport, de l'éducation physique et du bénévolat à des collégiens sans oublier le travail scolaire et les récompenser.

Promouvoir l'effort sportif personnel et collectif.

Inciter les élèves à poursuivre une pratique sportive régulière aussi bien au sein de l'établissement que dans un club.

3 MISE EN ŒUVRE

ARTICLE 1

Il est créé au niveau du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et Sports de l'Eure un prix pour les élèves des collèges dit

PRIX DE LA SPORTIVITE

à l'intention des filles et garçons qui, par leur valeur sportive et scolaire, par leur loyauté, leur esprit d'initiative, leur sens de l'équipe, leur rayonnement, auront témoigné du plus heureux équilibre entre les qualités physiques, intellectuelles, morales et humaines.

Avec le partenariat de la DDCS, du Conseil Général, du CDOS et le parrainage de la SOCIETE GENERALE



Direction Départementale
de la
Cohésion Sociale





Comité de l'Eure des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports

Prix de la Sportivité 2010/2011 dans les Collèges

ARTICLE 2

Les prix sont au nombre de dix et attribués en fin d'année scolaire. Le Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et Sports de l'Eure pourra s'il le juge utile augmenter le nombre de lauréats.

ARTICLE 3

La participation est ouverte à tous les collégiens des classes soit de 6^{ème} et 5^{ème}, soit de 4^{ème} et 3^{ème}, selon le choix de l'établissement. Les candidats sont toutefois confirmés par leurs camarades de classe.

Les élèves récompensés en classes de 6^{ème} et 5^{ème} pourront à nouveau être retrouvés plus tard en classes de 4^{ème} et 3^{ème} pour une évaluation de leur progression.

ARTICLE 4

Le jury est composé par trois membres du conseil d'administration du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et Sports de l'Eure. Il sera présidé par le Président du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et Sports de l'Eure.

Les critères retenus pour l'attribution du prix sont : la valeur scolaire, la valeur sportive, la valeur morale, complétées par des bonus (inscription UNSS, inscription association sportive, délégué de classe...)

ARTICLE 5

La valeur des prix est fixée par le Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et Sports de l'Eure.

ARTICLE 6

La remise solennelle des prix se fait au cours d'une réunion fixée avec le responsable d'établissement. Des coupes, des diplômes et des récompenses diverses seront décernés aux lauréats.

ARTICLE 7

Partenaires associés

Direction Départementale de la Cohésion Sociale,

Direction départementale UNSS,

Comité Départemental Olympique et Sportif,

Le Conseil Général de l'Eure,

Suivant les situations

Les municipalités concernées

ARTICLE 8

Partenaires financiers

Tous ceux du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et Sports de l'Eure.

4 CALENDRIER PREVISIONNEL

Phase 1 : remise des fiches d'inscription aux collèges

Phase 2 : retour des fiches de candidatures au comité.

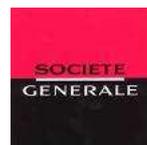
Phase 3 : remise des prix.

Les dates sont établies lors d'une réunion collège - comité.

Avec le partenariat de la DDCS, du Conseil Général, du CDOS et le parrainage de la SOCIETE GENERALE



Direction Départementale
de la
Cohésion Sociale





Comité de l'Eure des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports

Prix de la Sportivité 2010/2011 dans les Collèges

DOSSIER DE CANDIDATURE

1ère partie : à remplir par l'élève candidat

Pour te connaître

NOM (Majuscules)..... Prénom.....

Date de naissance..... Sexe :

Classe :..... Collège :

Quelques questions sur le sport

Sais-tu nager ?

Au collège :

Quelle activité sportive préfères-tu :

Laquelle aimes-tu le moins :

Quel sport trouves-tu difficile à pratiquer : Trop facile :

A l'UNSS :

Es-tu inscrit(e) à l'UNSS : Si oui, dans quelle activité principale:

Fais-tu de l'arbitrage :

Dans un club sportif :

Es-tu inscrit dans un club sportif : Si oui, dans quelle activité :

Fais-tu de la compétition :..... A quel niveau (départemental, régional, national) :

En général :

Quel sport aimes-tu regarder :

Quel sport aurais-tu envie de pratiquer :

Dans la vie de tous les jours au collège :

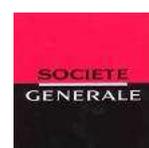
As-tu été volontaire comme délégué de classe :

As-tu une autre activité bénévole au sein du collège :

Avec le partenariat de la DDCS, du Conseil Général, du CDOS et le parrainage de la SOCIETE GENERALE



Direction Départementale
de la
Cohésion Sociale





Comité de l'Eure des Médillés de la Jeunesse et des Sports

Prix de la Sportivité 2010/2011 dans les Collèges

2ème partie : à remplir par l'établissement

PROFIL DE L'ELEVE : Nom :
Classe :

Prénom :

1) VALEUR SPORTIVE : (Dans le cadre des activités à l'intérieur du collège et à l'UNSS)

Insuffisant Faible Correct Bien Excellent

A) **Esprit sportif** :

- a. Esprit d'équipe, respect des partenaires et de l'adversaire :
- b. Respect des règles de jeu :
- c. Respect de l'arbitre, de l'entraîneur :
- d. Refus de la violence, de la tricherie :
- e. Loyauté :
- f. Acceptation de la défaite, modestie dans la victoire :
- g. Les plus ou les moins différenciant cet élève dans ces thèmes :
.....

B) **Qualités sportives** :

- a. Goût de l'effort, ténacité :
- b. Esprit d'initiative :
- c. Assiduité, écoute, discipline, participation :
- d. Travail d'entraînement, recherche du progrès :
- e. Esprit d'analyse :
- f. Les plus ou les moins différenciant cet élève dans ces thèmes :
.....

Avec le partenariat de la DDCS, du Conseil Général, du CDOS et le parrainage de la SOCIETE GENERALE



Direction Départementale
de la
Cohésion Sociale





Comité de l'Eure des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports

Prix de la Sportivité 2010/2011 dans les Collèges

Nom de l'élève :

Prénom :

Classe :

Insuffisant Faible Correct Bien Excellent

C) Actions sportives :

- a. Progrès obtenus : |.....|.....|.....|.....
- b. Pratique d'un sport UNSS : |.....|.....|.....|.....
- c. Participation à des compétitions : |.....|.....|.....|.....
- d. Résultats obtenus : |.....|.....|.....|.....
- e. Arbitrage : |.....|.....|.....|.....
- f. Bénévolat : |.....|.....|.....|.....
- g. Les plus ou les moins différenciant cet élève dans ces thèmes :
.....

2) APPRECIATION GENERALE:

.....

.....

.....

3) AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT

.....

A Le

Signature du chef d'établissement

Avec le partenariat de la DDCS, du Conseil Général, du CDOS et le parrainage de la SOCIETE GENERALE



Direction Départementale
de la
Cohésion Sociale



